



Office des Lacs et Cours d'eau (OLAC)/PROVET

Avis d'Appel d'offres (AA0) International

N°15/2019/MEA/OLAC/PROVET

« Acquisition de moyens logistiques, d'équipements de faucardage et d'unités de production de charbon à base de typha »

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le quotidien Le Soleil du 30 novembre 2019.
2. L'Etat du Sénégal a obtenu dans le cadre de la reconversion de la dette Espagne/Sénégal, un don pour le compte de l'Office des Lacs et Cours d'eau (OLAC), afin de financer le projet de valorisation énergétique du Typha dans le Delta du Fleuve Sénégal (PROVET) et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché de fourniture de moyens logistiques, d'équipements de faucardage et d'unités de production de charbon à base de Typha pour le dispositif de coupe, de ramassage de Typha et de production de charbon à base de Typha, répartis en cinq (05) lots comme suit :
 - Lot1 : Acquisition d'unités de production de charbon à base de typha;
 - Lot2 : Acquisition de bateau faucardeur ;
 - Lot3 : Acquisition de pelles amphibies ;
 - Lot4 : Acquisition de barques ;
 - Lot5 : Acquisition de camionnettes.
3. L'Office des Lacs et Cours d'eau (OLAC) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la fourniture desdits équipements.
4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres international tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert uniquement aux candidats de droit sénégalais et espagnols éligibles conformément à l'accord de don.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations sur les offres, à l'adresse mentionnée ci-après : de la **Cellule de Passation des Marchés de l'Office des Lacs et Cours d'Eau, sis au quartier Boudiouck, Km 9 Route de l'Université Gaston Berger, Téléphone : 33 938 20 11, E-mail : olac@olac.sn, de 08 h 00 à 17 heures du Lundi au Vendredi.**
6. Les exigences en matière de qualification :
Le candidat doit joindre dans son offre les documents ci-après :
 - les Etats financiers certifiés des trois (03) exercices 2016, 2017 et 2018 ;
 - les prospectus en français édités par les fabricants et relatifs aux matériels proposés ;
 - les notices descriptives et techniques certifiées;
 - la preuve qu'il dispose au Sénégal d'un service après vente de qualité, notamment un magasin de pièces de rechange, d'un atelier de réparation et d'entretien performant des équipements qu'il propose et d'un personnel expérimenté dont un cadre supérieur et de deux ouvriers qualifiés;
 - la preuve qu'il a réalisé au moins 01 marché de nature et détails similaires durant les trois (03) dernières années (2016, 2017 et 2018) ;

Selon le Règlement du PCDE entre le Sénégal et l'Espagne, les entités exécutrices doivent remplir les critères suivants :

- Elles doivent être techniquement qualifiées et doivent être financièrement solvables ;
 - Elles doivent être à jour avec leurs paiements fiscaux ;
 - Elles doivent remplir quelques critères contre la corruption, notamment :
 - Que l'entité exécutrice ne soit pas incluse dans les listes publiées par la Banque Mondiale et le FMI pour un tel effet (les dites debarred lists) ;
 - Que l'entité exécutrice n'ait pas été jugée et pénalisée pour corruption dans les cinq dernières années ;
 - Que l'entité exécutrice soit en disposition de participer et de contribuer dans un jugement contre la corruption – sous requête judiciaire - avec les noms des personnes qui ont agi à son nom et la quantité payée comme pot-de-vin.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-après: OLAC, Quartier Boudiouck, Km 9, route de l'université Gaston Berger de Saint-Louis, Téléphone : 33 938 20 11, Fax : 33 961 77 95, E-mail : olac@olac.sn, contre un paiement⁷ non remboursable de **cinquante Mille (50 000) Francs CFA**. La méthode de paiement sera par chèque de caisse au nom de l'OLAC, par virement sur le compte de l'OLAC (à demander au moment de l'achat du dossier), ou en numéraires contre reçu de

paiement au niveau de l'agence comptable. Tout soumissionnaire intéressé ayant fait une demande écrite et versé les frais d'acquisition du dossier, peut le recevoir par voie électronique s'il le désire. En cas d'acheminement de l'offre par la poste, les frais seront acquittés au préalable par le soumissionnaire. Un exemplaire du dossier est disponible auprès du Coordonnateur de la Cellule de Passation des Marchés, à l'adresse mentionnée ci-dessus, du lundi au jeudi : de 7h 30 mn à 17h et les vendredis de 07h 30mn à 13h 30mn, pour être consulté gratuitement sur place par les candidats qui le souhaitent.

NB : les succursales des entreprises étrangères même matriculées au Sénégal ne sont pas éligibles, conformément aux dispositions du programme.

8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après: à la Cellule de Passation des Marchés de l'OLAC, quartier Boudiouck, Km 9, route de l'Université Gaston Berger-Saint-Louis, au plus tard le **jeudi 23 avril 2020 à 10 heures précises**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-dessus mentionnée le jeudi 23 avril 2020 à 10 heures précises.

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de :

- Lot1 : Onze millions (11 000 000) FCFA ;
- Lot2 : Trois millions deux cent mille (3 200 000) FCFA ;
- Lot3 : six millions cinq cent mille (6 500 000) FCFA ;
- Lot4 : Neuf cent mille (900 000) FCFA ;
- Lot5 : Cinq cent mille (500 000) FCFA.

Les offres demeurent valides pendant une durée de quatre-vingt-dix 90 jours à compter de la date limite de soumission. La durée de validité de la garantie de soumission est de 28 jours à compter de l'expiration de la durée de validité des offres.

Monsieur le Directeur Général

Alioune Badara DIOP



Alioune Badara DIOP